Assaut sur Melilla : de nouvelles condamnations

04.08.2022 Assaut sur Melilla : de nouvelles condamnations

Le Tribunal de première instance de Nador a prononcé, ce jeudi 4 août 2022, de nouvelles condamnations contre 14 migrants ayant participé à l'assaut meurtrier sur la clôture de Melilia. Les détails.

Après de premiers verdicts contre 33 migrants soudanais ayant pris part à l'assaut du 24 juin 2022, contre Melilia, le Tribunal de première instance de Nador a prononcé, ce jeudi 4 août 2022, de nouvelles condamnations contre 14 autres candidats à l'émigration clandestine. Le Tribunal a ainsi condamné chacun des membres de ce deuxième groupe à des peines de 8 mois de prison ferme, assortis d'une amende de 2.000 dirhams.

Ces migrants, en situation irrégulière au Maroc, majoritairement des Soudanais arrivés au Maroc depuis l'Algérie, ont été condamnés pour «entrée illégale sur le sol marocain», «violence contre agents de la force publique», «attroupement armé», «refus d'obtempérer» et «participation à une bande criminelle en vue d'organiser et faciliter l'immigration clandestine à l'étranger».

L'audience de ce jeudi a été marquée par le témoignage donné par 7 éléments des forces auxiliaires ayant empêché ces

migrants de passer la clôture. Tous ont déclaré ne pas avoir été agressés par les 14 mis en cause, faute de pouvoir les identifier avec précision.

Drame de Melilia: de la prison ferme pour un premier groupe d’assaillants

Le 19 juillet dernier, le même Tribunal avait condamné un premier groupe d’assaillants, composé de 33 migrants, qui s’en étaient pris vendredi 24 juin 2022 à la clôture séparant Nador et Melilia et aux éléments des forces de l’ordre qui tentaient de les en empêcher, blessant 140 d’entre eux. Les peines prononcées alors étaient de 11 mois de prison ferme et des amendes allant de 500 à 3.500 dirhams.

Un autre groupe de migrants, au nombre de 28, poursuivis, en plus des chefs d’accusation précités, pour «incendie volontaire» et «séquestration» attend d’être fixé sur son sort par la chambre criminelle près la Cour d’appel de Nador.

Procès de l’assaut de Melilia: ce que risquent les assaillants du deuxième groupe, poursuivis pour «crimes graves»

Vendredi 24 juin dernier, ils étaient environ 2.000 migrants clandestins à tenter de forcer le passage dans le préside de Melilia, entraînant la mort de 23 d’entre eux dans plusieurs bousculades. Certains n’ont pas hésité à s’en prendre aux forces de l’ordre, en blessant près de 140 agents.

Cette dernière tentative d’assaut groupé contre la clôture métallique au niveau de Nador avait été marquée par l’usage d’une violence inouïe par les candidats à la migration irrégulière face aux éléments des forces de l’ordre, qui avaient agi avec professionnalisme, dans le respect des lois et des règlements. Armés de pierres, de matraques et d’objets tranchants, ces candidats à la migration clandestine avaient opposé une résistance violente aux forces de l’ordre, mobilisées pour les empêcher de franchir la clôture.

Source : https://fr.le360.ma/societe/assaut-sur-melilia-de-nouvelles-condamnations-264773